

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ÉDITION DU MATIN

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne.

ADMINISTRATION ET BUREAUX
A LYON
41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41

Rédacteur en chef :
A. SCHNEEGANS
Ancien député du Bas-Rhin.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Ville de Lyon : Trois mois : 9 fr. Six mois : 18 fr. Un an : 36 fr.
Département du Rhône : 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.
Autres départements : 12 fr. — 24 fr. — 48 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.
Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Gérant :
C. THÉNÉSY
Imprimerie de H. Storck, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance, on ne servira pas les mandats non accompagnés d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

RÉCLAMES ET FAITS DIVERS
1 fr. la ligne.

AVIS

Afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du Journal, les abonnements qui expirent le 30 avril courant doivent être renouvelés sans retard.

NOUVELLES DU JOUR

30 avril.

On se souvient qu'au moment où allait s'ouvrir la discussion sur le projet de loi tendant à la réorganisation du conseil d'Etat, un contre-projet fut déposé par M. Lefèvre-Pontalis et renvoyé à l'examen de la commission compétente.

Cette commission n'a pas accepté la proposition, qui revenait hier devant l'Assemblée. MM. Target et Lefèvre-Pontalis ont défendu leur amendement, vivement combattu par M. Balthé, rapporteur, M. Saint-Marc Girardin, et enfin par le garde des sceaux.

Plusieurs autres orateurs, MM. Raudot, Gambetta, Rivet, de Kerdrel ont pris part au débat qui portait, en somme, sur le point de savoir si l'on continuerait à confier l'expédition des affaires à la commission instituée par le décret du 15 septembre 1870 — ou si l'on abrogeait ce décret pour le remplacer par une loi organisant définitivement le conseil d'Etat.

La majorité de l'Assemblée, qui se montre si éprise du provisoire, quand il est question de la forme du gouvernement, veut du moins — au risque de se heurter à d'inevitables contradictions — légiférer définitivement. Elle n'attend point bâiller sur le sable, et elle tient à ce que nul ne se méprenne sur la stabilité des institutions dont elle compte nous doter. C'est sans aucun doute pour affirmer plus énergiquement encore son droit prétendu de « constituer » qu'elle a repoussé le contre-projet Lefèvre-Pontalis et Target, amendé cependant par M. Fresneau dans le sens de ses constantes revendications de souveraineté.

L'article additionnel présenté par M. Fresneau portait en effet, que, conformément au décret du 17 mars 1849, les 16 conseillers d'Etat seraient nommés par l'Assemblée.

La commission, qui repoussait le contre-projet Target, déclarait bien haut qu'elle acceptait le nouvel amendement, par la raison qu'il résolvait la question de nomination et que par conséquent il était, la condamnation des vues développées par M. Target. M. Lefèvre-Pontalis et Target, amendé cependant par M. Fresneau, signataires du contre-projet Target se ralliaient également à l'addition proposée par M. Fresneau.

Une demande de scrutin ayant eu lieu, le paragraphe 1^{er} du contre-projet a été mis aux voix et repoussé par 377 voix contre 273.

Le 2^e paragraphe et l'amendement Fresneau devenaient dès lors sans objet.

La Chambre devra donc reprendre le projet de gouvernement.

Les journaux s'accordent à considérer comme imminente l'arrivée à Paris de M. le comte d'Armin, on ajoute que les cabinets de Versailles et de Berlin sont d'accord pour prolonger de quinze jours le délai pour la discussion, le vote et la mise en pratique de la nouvelle convention postale.

Une de nos dépêches de ce matin mentionne la rectification publiée par le *Francais* à propos d'engagements qui auraient été contractés par un certain nombre de jeunes gens des environs de Metz, rectification que nous avons déjà reproduite dans notre numéro d'hier.

Ces jeunes gens, dit le *Francais*, appartenant à des familles prussiennes récemment établies dans le pays et le fait, dès lors, devient d'une explication facile.

Quant aux preuves d'attachement que les populations de l'Alsace-Lorraine donneraient les jours à l'empire, on peut s'en faire une idée exacte en considérant ce qui se passe dans les autres parties de l'Allemagne.

Voici ce que l'on écrivait récemment de Berlin à la Gazette de Francfort :

« L'émigration prend, dans les provinces de l'Est, des proportions de plus en plus grandes et occupe continuellement les journaux et s'interressent aux questions d'économie, comme par exemple la Gazette de la Croix. Ce journal fait remarquer que ce ne sont pas précisément les gens les plus pauvres qui cherchent fortune de l'autre côté de l'Océan. Une autre feuille constate que les plus jeunes d'entre les émigrants avouent franchement que c'est la rigueur du service militaire qui les chasse du pays. Dans tous les cas, il est certain que la diminution de la population dans le district gouvernemental de Cöslin va de grandes inquiétudes, et l'on songe à remédier une enquête sur la situation de la population agricole des provinces de la Prusse orientale. »

Les nouvelles d'Espagne, bien que confuses et encore et peu certaines, laissent entrevoir que le mouvement carliste se propage et s'organise.

Les dépêches officielles n'en continuent pas moins à enregistrer les échecs partiels qu'aurait, sur plusieurs points, éprouvés les républicains. Le gouvernement fait grand bruit aussi de la rupture survenue entre les carlistes et les autres parties qui s'étaient coalisées dans les dernières élections. Loin de se joindre aux républicains, radicaux et progressistes demandant des armes pour les combattre.

Il est également ressorti quelques craintes de l'armée. Ces craintes paraissent aujourd'hui complètement dissipées. A Madrid, M. Rios Rosas, élu président du Congrès, a engagé cette assemblée à se constituer immédiatement, vu la gravité des circonstances.

On parle aussi de nouvelles tentatives de réconciliation entre MM. Sagasta et Zorilla, mais les divisions ont rendu au parti carliste les forces et les espérances qu'il avait perdues depuis longtemps.

De Londres, on mande que M. Gladstone

vient d'obtenir un nouveau répit de ses adversaires. Lord Russell a ajourné à lundi prochain sa proposition relative à la question de l'Alabama.

Le Times publie, en outre, une dépêche de Philadelphie 28 avril disant que « les Américains influents continuent leurs efforts pour faire retirer les réclamations pour dommages indirects. On espère qu'ils réussiront. »

Nous détachons de nos *Tablettes versaillaises* les lignes suivantes qui nous paraissent devoir être particulièrement remarquées :

Une chose bien connue, hélas ! mais peu avouée d'ordinaire : c'est qu'il n'y a pas de bonne foi dans les partis extrêmes, ni à droite, ni à gauche. Quand je dis qu'il n'y a point de bonne foi, je n'entends nullement dire qu'il n'y a point de foi ni que celle qu'on a soit mauvaise. Il y a des principes, certes, des buts poursuivis, des sacrifices au droit et à ce qu'on appelle « la cause », mais il n'y a point de sincérité dans la conduite au jour le jour et point de loyauté dans les moyens : tout n'est que ruse, tactique, expédient. Par instants cela attriste, et l'on se sent tenté de s'asseoir à l'écart et se réfugier avec le poète Lucrèce dans ces « temples secrets de la science » d'où l'on domine et d'où l'on méprise l'éternelle bataille des partis. Mais mieux encore vaut lutter en suivant d'autres principes que ceux-là, et en se disant encore qu'il y a peut-être même une habileté aussi efficace qu'elle est nouvelle à avoir un programme et à le maintenir en tout lieu et en tout temps, même contre soi et sans avoir égard aux circonstances ni aux petites raisons éphémères.

Où, en vérité, un parti qui ferait cela, qui mettrait autant d'acharnement à défendre les principes libéraux que d'autres en mettent à courir après le pouvoir de la dictature, ce parti-là, s'il était serré, s'il était compact, si sa propagande et son apostolat étaient de tous les jours et de toutes les heures, serait moins naïf et moins dupe qu'on ne se serait tenté de le croire, car il conquerrait les respects du pays, et l'autorité morale dont il serait investi ne tarderait pas à se tourner en force d'action et en autorité effective. Si j'étais un homme politique et un chef de groupe parlementaire, celui du centre gauche, par exemple, j'aimerais à tenter cela.

Notre correspondant, en termes excellents, exprime là des sentiments qui sont en tous points les nôtres ; il fait ressortir d'une façon très-nette ce qui est précisément le principe du parti libéral, de ce parti qui, il faut bien le dire, n'est pas encore très-puissant, mais à la constitution et à la consolidation duquel le *Journal de Lyon*, depuis sa fondation, tient à honneur de travailler, comme d'autres y travaillent à Paris et ailleurs.

LE 30 AVRIL

Le 30 avril 1871, il y a jour pour jour une année, l'émeute faisait à Lyon couler le sang. Des soldats, des officiers, des enfants étaient blessés, tués. M. le procureur de la République, reconnu, était saisi par les fous furieux de l'insurrection et sur le point d'être non pas même fusillé comme le commandant Arnaud, mais à la lettre déchiré. M. le préfet Valentin, que ses fonctions n'appelaient point à ce poste de combat, mais qui avait voulu l'honneur du péril, avait la jambe traversée par une balle. Il a été récompensé, plus tard il est vrai, par les clameurs des journaux conservateurs qui ont amené sa révocation.

Le moment était du reste bien choisi pour une émeute. C'était le jour que le peuple était appelé, par le suffrage le plus étendu et le plus libre qui fut jamais, à désigner ses représentants aux conseils municipaux. Il était donc naturel que l'émeute empêchât d'abord les électeurs de voter, puis renversât le gouvernement tyrannique qui faisait voter. Il fallait d'ailleurs faire une diversion en faveur de cette honnête Commune de Paris, serrée d'un peu trop près, et du terrorisme et de la « violence de laquelle on parlait beaucoup, mais, nous assurant le *Progrès*, « on exagérait comme toujours. Des renseignements directs qui lui venaient de Paris ne permettaient pas « d'en douter. »

Il faut rendre d'ailleurs cette justice aux journaux populaires, radicaux, communistes ou semi-communistes, qu'ils n'avaient rien négligé pour prévenir l'effusion du sang en calmant les esprits ; pour former le peuple aux mœurs de la République en élevant sa raison, en épurant sa conscience, en lui enseignant le respect de la loi, et surtout en s'abstenant de ces lieux communs déclamatoires, de ces rengaines misérables et violentes, dont, par bonheur, est exempté la littérature radicale. « Les généraux capitalistes de Sedan, de Metz et de Paris, disait-on « core le *Progrès*, vont se ruer à l'assaut de Paris. La maison de Bourbon « aura pour premier échelon du mar- « chepied à l'aide duquel elle compte « remonter sur le trône de ses pères, « les cadavres de gardes nationaux de « Paris, de pas mal de femmes et d'en- « fants et la moitié de Paris en ruines. « Par ma foi ! c'est plus beau que le « deux décembre, et Canrobert, le capi- « tularde de Metz, qui se trouve à Ver- « sailles, va palir de se voir dépassé !

« car, qu'est-ce que la fusillade du boulevard Montmartre le deux décembre, « après de ce qui se passe depuis un « mois autour de Paris, coupable de « vouloir ses franchises municipales et « de ne plus vouloir des mouchards de « l'empire ? »

Rien ne pouvait en effet mieux disposer le populaire à la justice que ce parallèle exact, équitable, entre la force mise en 1871 au service de la loi et de la République et la force mise en 1851 au service de l'empire contre la République et contre la loi ; entre les victimes désarmées de décembre et les ignobles chenapans de la Commune ; entre les libertés garanties par la constitution de 1848 et les franchises municipales qui consistaient spécialement dans la faculté d'assassiner les dominicains. Aussi n'est-il que juste de faire remarquer que l'insurrection de décembre trouva Baudin à peu près seul pour la faire, mais qu'en revanche celle de la Commune trouva trois cent mille gardes nationaux pour l'appuyer.

L'exactitude des renseignements donnés au public par les journaux radicaux, leur soin à ne fournir que les plus sûrs et les plus rassurants n'aurait certainement pas moins contribué à calmer les passions et à prévenir l'émeute, si c'eût été possible. « Ne pouvant prendre Paris, disait le « *Progrès*, M. Thiers se recueille jus- « qu'à ce qu'il ait reçu d'Allemagne « assez de troupes pour investir Paris « et l'effrayer. » Il n'avait pas négligé non plus de nous éclairer sur la véritable portée de l'insurrection, et sur la confiance que nous devions avoir dans ceux qui la dirigeaient : « Delescluze et « ceux qui l'entourent sont des hom- « mes énergiques et intelligents qui « sauront imposer aux brouillons le « respect du programme de la liberté « municipale, devenue le véritable « et définitif drapeau de l'insurrec- « tion parisienne. » On ne saurait mieux dire, ni voir plus juste.

Malheureusement tout fut inutile. On sait comment l'émeute éclata, et comme elle fut étouffée.

Le lendemain, une fort belle affiche de notre administration municipale s'éleva sur nos murs. Par elle nous apprîmes que la balle qui avait percé la jambe de M. Valentin sortait d'un fusil légérimiste, ce qui était tout à fait vraisemblable. Il n'est rien tel qu'une administration radicale pour toujours dire la vérité au peuple.

Bientôt après fut mis au jour le grand projet de conciliation entre Paris et Versailles, si chaleureusement appuyé par notre conseil municipal et le *Progrès*.

Il faut convenir, pour l'honneur des radicaux, qu'à ce moment-là, comme ils le font remarquer, la Commune pouvait mériter toutes les sympathies, n'ayant encore commis aucun excès. Elle n'avait encore que rasé la maison de M. Thiers, condamné la Colonne, pillé la maison de M. Picard, dévalisé la caisse du Mont-de-Piété avec celle des chemins de fer, fait main-basse sur l'argent de la Société de secours aux victimes de la guerre, proclamé la liberté des cultes en chassant prêtres et fidèles des églises et en consacrant Sainte-Geneviève à Marat ; confisqué les usines au profit de sociétés ouvrières qui, du reste, n'existaient pas ; dépillé les avoués et les notaires de leurs charges ; obligé, sous peine de mort, tous les hommes de 19 à 40 ans à faire partie des bataillons de marche ; emprisonné Gustave Chaudey et les otages et, pour les juger, créé un tribunal qui devait être, pour plus d'impartialité, choisi parmi les gardes nationaux, et ne pouvait condamner qu'à la peine de mort sans avoir le droit d'admettre des circonstances atténuantes ; mais cette magistrature avait paru faible, et se trouvait remplacée par une cour martiale de cinq juges militaires qui, en vingt-cinq heures, faisait l'instruction, l'interrogatoire public et rendait l'arrêt, exécutoire immédiatement, le tout sans qu'il fut besoin de l'inutile superfluité d'un défenseur.

Ainsi s'explique que, dans ces tentatives de conciliation, toutes les paroles dures étaient pour Versailles et toutes les affectueuses pour Paris. Ainsi s'expliquent les voyages répétés de M. Ferrouillat entre les deux villes, ses efforts d'éloquence malheureusement superflus ; ainsi se justifient ses jugements sévères sur le gouvernement et l'Assemblée, qui n'étaient pas moins monarchiques, comme il le prouvait fort judicieusement dans son récit, que jadis cette célèbre réunion de la rue de Poitiers, dont M. Ferrouillat connaissait bien l'esprit, pour en avoir fait partie.

On doit tenir compte d'ailleurs aux radicaux des efforts d'équité qui leur étaient nécessaires pour surmonter, en s'interposant, la juste répugnance que leur inspirait un pouvoir appuyé sur des monarchistes tels que MM. Vacherot, Littré, Henri Martin, Arago. Mais quelle sympathie, au contraire, ne devaient-ils pas ressentir pour un gouvernement dont le délégué aux affaires

étrangères, le plus brillant de tous ces astres, avait été l'intelligent collaborateur de M. Vitu, dans la rédaction de l'*E-tendard*, fondé par M. Rouher !

Depuis le 30 avril 1871, nous le reconnaissons, les choses ne sont plus tout à fait les mêmes. Grâce à la modération en même temps qu'à la fermeté du gouvernement, grâce surtout à la lassitude des esprits, il s'est fait dans ce débordement de passions et d'extravagances, d'inepties et de méchancetés, comme un large courant, calme et régulier. La loi est obéie, en apparence du moins. Notre administration continue à placarder de belles affiches, mais cette fois c'est pour nous inviter à ne pas attaquer les militaires. Ce ne sont plus, selon elle, les monarchistes qui font les émeutes des communards, ce sont seulement les journaux réactionnaires qui sont la cause des attaques contre les soldats. Il y a progrès.

Mais cette pacification, dont nous nous réjouissons plus que personne, existe-t-elle au-dessous de la surface ? Sont-ce les âmes qui sont changées, ou seulement les actes ? Les appétits d'en bas sont-ils moins violents, les préjugés d'en haut moins étroits ? Ici trouve-t-on plus de désir d'instruire le peuple, la plus de désir de s'instruire ? Les laves internes, pour ne pas s'épancher au dehors du volcan, sont-elles refroidies ? Les classes inférieures ont-elles pris leur parti de la nécessité d'une inégalité dans les conditions ? Le sentiment moral s'est-il élevé dans la masse de la nation ? A-t-elle des goûts moins grossiers, prend-elle plus d'attrait aux plaisirs de l'esprit ? L'obéissance à la loi vient-elle de plus d'abnégation, d'un sens plus développé de la discipline ; d'un respect plus grand ou seulement d'une crainte plus forte ? Y a-t-il moins de chimères dans les intelligences, plus de charité dans les cœurs ? Le peuple serait-il moins disposé à se livrer au premier Vermech ou au premier Bonaparte venu qui lui promettait de le faire riche, et de faire les riches pauvres ? Que celui-là qui oserait penser sincèrement que oui le dise !

Nos dernières élections municipales ne sont-elles pas la preuve que rien n'est modifié au fond ? Différent-elles, si ce n'est en pis, de celles du 30 avril 1871, et les choix que l'on a faits ne témoignent-ils pas assez hautement que le parti qui dispose d'elles ne s'est pas amendé d'un grain de sagesse depuis lors et qu'au service du même but il a toujours les mêmes instruments ?

Que l'on s'en tienne donc pour assuré, le mal est toujours à l'état latent. Il n'y a pas de guérison, il n'y a que des remèdences, et il serait peu viril de s'y abuser. S'il survenait la moindre suspension dans l'action du pouvoir, nous constaterions instantanément les mêmes phénomènes de transformation d'hommes en bêtes féroces que nous avons vus après le premier siège. Les mêmes communards, revenus de Londres ou de Genève, accompliraient les mêmes exploits, et le même *Progrès* gémirait de nouveau de ce qu'on les calomnie ; ils s'indigneraient encore « qu'on « mette le mensonge au service des « passions politiques en travestissant « les actes pour en exagérer l'indignité ; « qu'on accuse les insurgés de voler les « principales maisons de Paris au profit « de la Commune, parce qu'en effet « on a mis le séquestre sur les biens de « M. Thiers, ce qui, ferait-il encore re- « marquer avec la même finesse sym- « pathique, n'est pas tout à fait la « même chose ; » enfin, nous verrions les mêmes Ferrouillats se consumer de peines pour faire embrasser Cartouche et la maréchassée, sauf, toutefois, à prendre leur grosse voix sévère pour la maréchassée et leur petite voix douce pour Cartouche. Il n'y a que les mêmes otages que l'on ne pourrait pas faire fusiller une seconde fois.

On aurait en effet quelque peine à se persuader que ce soit l'état régulier d'une nation saine que celui où l'on assiste à ce spectacle humiliant de radicaux lettrés, s'efforçant à chaque éparmité qui s'écrit dans la feuille socialiste à un sou, d'en débiter une plus grosse, afin de ne point laisser baisser la vente. Ce qu'il y a d'attristant, c'est de songer qu'ils ont raison à leur sens ; c'est que, sans cette manière de steeple-chase à l'absurde, le journal radical ne trouverait pas d'acheteurs ; c'est que l'esprit populaire soit tel qu'il faut que l'écrivain s'abaisse à la fois au diapason de tous les lieux communs et se monte à celui de toutes les violences, qu'il s'alcoolise intellectuellement et morale-ment pour pouvoir correspondre à son lecteur.

Le général Croumer, un radical qui s'y connaît, a formulé l'axiome du parti : « En politique, il faut toujours être le plus avancé, c'est-à-dire le plus outré. Avec cela, vous pouvez vous passer de tout le reste. »

Mais, par opposition, ce qu'il y a de drôle, c'est qu'en vain le radical s'efforce-t-il d'enfler sa voix et de raccourcir son intelligence, en vain se fait-il pitoyablement le chaussepiéd des candidats les plus sangrénus, voire de ses

concurrents de la feuille à un sou, il ne parvient pas, le plus souvent, à se faire pardonner par les conclave dépositaires de l'orthodoxie le peu de sagesse et de bon sens qui lui reste.

C'est là un pitoyable symptôme de l'état moral d'une nation, et ce n'est point une consolation suffisante que ce qu'il peut y avoir de récréatif à contempler les anciens élèves de l'Ecole normale portant la queue de Cottin et de Florentin.

COURRIER DE PARIS

29 avril 1872.

La note du *Journal officiel* va contrarier les ardeurs des champions de la légitimité transpirennée. Etait-elle bien nécessaire ? Je ne sais. La légion pontificale ne s'est pas organisée en un jour, et le duc de Madrid n'est pas tout à fait le saint-père. Je crois donc qu'on a voulu donner seulement un gage de bonne amitié au pauvre Amédée, et à l'Italie en même temps, laquelle suit de loin avec anxiété les vicissitudes de son rejeton.

Je dis le pauvre Amédée parce qu'on ne peut se défendre d'un peu de sympathie pour ce jeune homme qui si bénévolement quitte le pays où les mœurs fleurissent, pour s'embarquer dans cette galère à demi désemparée qu'on appelle la monarchie espagnole. Je suis disposé à croire qu'à l'heure qu'il est, il voudrait bien s'en aller, et le fait est que l'impression ici est mauvaise pour lui au sujet de l'insurrection. Quant à l'insurrection elle-même, si elle triomphe, le duc de Madrid aura tiré les marrons du feu, mais ne les mangera probablement pas ; ou plutôt on ne sait qui les mangera ; mais ce qui est plus sûr, c'est que l'Espagne sera mangée, dévorée, et que, si la mort ne s'ensuit pas pour ce malheureux peuple, ce sera un état pire que la mort.

Il y a eu hier des courses aux deux extrémités de Paris : courses de chevaux au bois de Boulogne et courses de candidats municipaux dans la section Motu. Tous les jockeys n'étaient donc pas à Longchamp. Je pourrais bien vous dire que c'est la veste rouge qui a gagné au quartier Saint-Ambroise. Mais le jeune M. Floquet n'est pas si méchant que le jeune M. Floquet n'est pas si méchant que le jeune M. Floquet. C'est simplement, comme beaucoup d'autres, un citoyen qui veut devenir quelque chose et qui applique à la culture de la démocratie l'union d'un talent médiocre et d'un moyen caractère. Il a eu, je crois, deux mille et quelques cents voix. Grados, ancien plébiscitaire, ancien client des feuilles monarchiques et religieuses, en a eu aussi quelques centaines. Le reste des électeurs, soit environ la moitié, est resté chez soi, ou plutôt est allé à la campagne, invité par un soleil à intermittences ; mais, par le temps qu'il fait, il ne faut pas être si délicat. J'ai fait comme si j'étais électeur, c'est-à-dire forcé de choisir entre un cheval borgne et un aveugle. Je suis allé à Bougival, cher aux baigneurs d'été. Mais la saison des bains n'est pas encore ouverte, et les restaurateurs, marchands de vins et autres, qui peuplent ces beaux lieux, n'ont encore aucun touriste à écorcher.

Il est banal de se répandre en admiration sur la campagne des environs de Paris, et il serait peut-être outrepassant de la faire vis-à-vis des Lyonnais qui ont dans leur écriin d'aussi beaux endroits pour le moins que nos rives de la Seine et même que Nanterre, pays des rosières. Mais ce que je ne puis m'empêcher de constater, avec autant d'amour-propre patriotique qu'il est aujourd'hui permis à un Français d'en avoir, c'est la résurrection merveilleuse qui a rendu la vie à ces champs, à ces hameaux, désolés par la guerre étrangère et la guerre civile. Quelques tranchées non encore comblées, quelques arbres disparus, ça et là des pans de murs dont le blanc crépissage témoigne d'une reconstruction récente, voilà tout ce qui reste de traces de la fureur des hommes, et l'île des Ravageurs, quoique rasée de tous ses ombrages, est en train de reverdir comme feu celle de Calypso. En place de Calypso, il y a les Parisiennes que j'aime autant et que le sage Mentor eût aimées davantage.

Les trains de chemin de fer, les omnibus, les voitures de maître, les coucous, les tapisseries, ne cessent de sillonner cette campagne éminemment civilisée. Pas un des travailleurs de la fournaise parisienne qui n'ait là son château de cartes où il vient chaque dimanche construire ses châteaux en Espagne. Jules Favre, Odilon Barrot, Desmarest, etc., s'alignent dans des touffes de lilas de Rueil jusqu'à la Jonchère, et la vieille Malmaison se dresse dans ce parc silencieux plein de souvenirs au milieu des vide-bouteilles des petits marchands de la rue Saint-Denis.

Voilà quelques richesses après tous nos désastres, me dit un de mes amis qui m'accompagne. Et nous nous rappelons les prédictions sinistres que nous faisions, il y a six mois, les gens les plus compléments. Crise monétaire, crise industrielle, crise commerciale, banque-roule partout ; voilà ce qu'on entendait répéter, ce que je vous ai répété moi-même sous la foi de personnages graves. Et rien de cela n'est arrivé. On a bien eu quelques accroc ; on voit bien dans Paris et au dehors un nombre inusité de maisons de campagne et d'appartements à louer ; chacun, bien évidemment, a reçu une atteinte et a dû se retrancher ; mais qu'est-ce auprès de ce qu'on redoutait ? Dans Paris, les hôtels et les garnis souffrent assez, et il est possible qu'il y ait dans les habitudes, dans les mœurs, un changement qui motive un déplacement de commerce et de fortune. Je connais, par exemple, un marchand de luxe qui a avant la guerre eu une augmentation de bail de 3,000 à 8,000 francs. Vous vous figurez la mine qu'il fait maintenant. Le restaurant du Baron-Brise, au coin de la place du Nouvel-Opéra, a dû fermer depuis longtemps ; de même la chapellerie fashionable de Henne, tenue par un ancien employé de Pinaud, qui avait entrepris de vendre les chapeaux 30 et 40 francs et dont la guerre a dérangé les petits projets.

J'allais oublier l'éditeur Lacroix qui quitte sa boutique du boulevard (20 ou 25 mille

francs de bail) pour se borner modestement à ses magasins du faubourg Montmartre. Mais encore une fois n'avions-nous pas bien pis à craindre !

J'ai dit à Asnières, sur une des célèbres terrasses du bord de l'eau, vis-à-vis le pont de bateaux qui remplace celui qu'on a fait sauter. Le soir, bien qu'il vente frais, il me faut attendre trois trains avant de trouver une place pour Paris. Heureusement il en passe toutes les dix minutes.

Je trouve au retour un homme d'Etat qui vient d'aller promener ses rêveries sur le gazou, et qui me donne des nouvelles. M. d'Harcourt serait décidément nommé à Londres et M. de Bourgoing à Rome. Enfin M. de Noailles aurait de grandes chances pour Washington ou son titre de marquis authentique serait appelé à un incontestable succès. Nos républicains seront un jour comme cela, sans compter ceux qui sont déjà ainsi sans oser le dire.

Vous savez d'ailleurs que M. de Noailles s'est très-intelligemment rallié à la République et qu'il a failli être élu dans les Basses-Pyrénées contre M. Chesnelong qui, malheureusement, était plus riche et plus cléricale que lui.

Le livre du maréchal Bazaine est l'événement du jour. Le *Temps* en publie, dans le numéro d'hier et dans celui d'aujourd'hui, des extraits considérables qui ne doivent pas dispenser tous ceux qui suivent ce grand débat d'acheter le volume. Vous le lirez et vous verrez la tactique de l'écervain, qui consiste à faire son récit sans s'occuper de réfuter les accusations dont il a été l'objet, presque en ayant l'air de les ignorer. Je pense que la commission d'enquête aura déjoué ce système. La publication de ses procès-verbaux ne paraît plus faire aucun doute, non plus que le renvoi du maréchal devant un conseil de guerre. Cette sera-t-il condamné ? Je vois bien dans cette procédure les faits sujets à discussion, mais je ne vois pas ceux contre lesquels il n'y a pas d'interprétation ni de défense possible, et voilà qu'il faudrait pourtant pour prononcer autre chose qu'un blâme. Il me semble que le gros du débat a dû rouler sur l'affaire de la dépêche du maréchal Mac-Mahon et sur certains détails de la capitulation, surtout celui relatif aux drapoux.

Il paraît aussi que d'autres commandants de place seront déferés au conseil de guerre ; d'abord celui de Pionne, peut-être celui de Schlestadt, et enfin, quoique cela me surprenne beaucoup, le général Ulrich, dont on n'attaque nullement la bravoure ni la loyauté, mais l'intelligence. J'ai vu cependant des Alsaciens qui en font le plus grand éloge, et qui affirment que Strasbourg était hors d'état de supporter l'assaut dont on le menaçait. Quoi qu'il en soit, l'honneur et l'instruction de tous exigent que la plus grande publicité soit donnée aux motifs qui ont déterminé la commission d'enquête.

La lettre non signée que le *Journal des Débats* a reçue de Versailles et qu'il reproduit ce matin est attribuée à M. Othenin d'Haussonville. Elle est assez optimiste. Il est à remarquer, du reste, que le *Journal des Débats* a deux visages. Un, celui de Versailles, assez favorable à la majorité, l'autre, celui de Paris, un peu plus hardi, et, pour tout dire, plus parisien.

On annonce, mais ce n'est pas la première fois, la retraite de M. Calmon du ministère de l'intérieur ou, en qualité de sous-secrétaire d'Etat, il est le véritable ministre depuis plus d'un an.

N.

Le *Journal officiel* nous apporte le texte de la note ayant trait aux Français qui seraient disposés à aller prendre part à la lutte en ce moment engagé en Espagne, et que le télégraphe nous a résumée hier.

Quelques journaux ont annoncé que des Français se disposaient à aller prendre part à la lutte en ce moment engagé en Espagne. Bien que rien n'ait confirmé ces allégations, le gouvernement croit devoir avertir qu'il ne pourrait, sans manquer aux obligations de bon voisinage envers une nation amie, sans s'exposer à des représailles, permettre cette immixtion des Français dans les troubles qui agitent un pays voisin.

Il rappelle, en outre, que tout Français qui, sans autorisation, prend du service militaire chez l'étranger, perd, au terme de l'article 21 du code civil, la qualité de Français, sans préjudice des peines dont l'article 84 du code pénal frappe les actes hostiles commis contre une nation alliée.

Le Conseil municipal de Strasbourg ayant à se prononcer sur la question de savoir si la toiture de la cathédrale serait reconstruite en bois ou en fer, s'est prononcé pour le premier système. La délibération qu'il a prise à ce sujet est motivée dans les termes suivants, qui méritent d'être mentionnés :

Quant aux risques d'incendie, est-il dit, nous nous rangeons à l'avis de l'architecte et nous reconnaissons qu'il n'y aurait à redouter que celui d'un nouveau bombardement. Or, nous avons l'intime conviction que, dans ce cas, on respecterait plus scrupuleusement qu'on ne l'a fait nos édifices religieux et surtout notre dome.

TABLETTES VERSAILLAISES

Vous avez donné déjà sans doute la composition nouvelle du bureau de la gauche républicaine. Permettez-moi d'ajouter à ce que vous avez dit là-dessus quelques notes relatives aux personnages. M. Billot qui de vice-président devient président est le général de division remis général de brigade : c'est un homme intelligent, indépendant par situation de fortune, et qui évolue assez dextrement entre les partis, tout en maintenant avec une honorable fermeté sa ligne républicaine. Il n'a pas plus de quarante ans. A la tribune ou il n'a parlé qu'une fois, il s'est montré orateur chaleureux, un peu emphatique peut-être, ce qui est le défaut assez ordinaire des débutants. Puis l'emphase s'en va, et la chaleur reste. En ce genre, je préfère cependant au général Billot le général Pellissier qui parla dans la même séance que lui (il s'agit des poursuites contre MM. Lefranc et

Rouvier), avec autant d'émotion et plus de force, je dirai, presque plus de sincérité : il est vrai que le général Lélusier a les cheveux gris déjà, bien qu'il soit demeuré solide sous le harnais et qu'il parle d'une voix tonnante : tout cela, quand il est à la tribune lui donne l'apparence d'un vieux Romain de Tite-Live. Mais j'en reviens à mon bureau.

Les membres du comité de direction sont MM. Laget (du Gard), Le Royer (du Rhône) et Rousseau (du Finistère).

M. Laget (du Gard) est le président de conseil général qui a fait campagne, il y a quelques mois, contre le préfet de son département, le célèbre M. Guignes de Champvans, protégé de M. de Larcy. M. Laget n'a point pris la parole encore.

M. Rousseau (du Finistère) est un homme jeune, ingénieur, je crois, et qui a prononcé dans une discussion sur la loi de la marine marchande un de ces discours où éclate cette vive et naturelle éloquence des gens pratiques amenés sur un sujet où ils sont passés maîtres.

Quant à M. Le Royer (du Rhône) il n'est pas besoin, j'imagine, qu'on vous le présente.

Le questeur, M. Ch. Rolland, un homme jeune aussi, l'auteur, en collaboration avec M. Jozon, de ces beaux projets de loi, en particulier sur le renouvellement partiel, d'une rédaction simple, robuste et quasi lapidaire, et que j'ai eu plusieurs fois l'occasion de signaler. M. Rolland a fait l'intérieur de la préfecture de Saône-et-Loire, tandis que M. Ch. Ferry, préfet du département, était envoyé en mission extraordinaire en Corse.

Les secrétaires sont MM. Sadi-Carnot et Turquet. M. Sadi-Carnot est le petit-fils du grand Carnot. Honnête homme, est-il besoin de le dire ? Il chasse de race, et distingué : toujours aux côtés de son père, membre de l'Assemblée nationale comme lui. Sadi est ingénieur, et fait preuve, dans les séances publiques de la Chambre, d'une discrétion toute persane.

M. Turquet, député de l'Aisne, fut un instant le compagnon de captivité du général Chanzy, pendant la Commune. Excellent jeune homme, un peu remuant et épatillé, mais loyal et serviable. Riche et élégant : toujours ganté. *Nota bene* : la jeune génération républicaine se met fort bien et rendrait des points à Brummel. On n'est pas plus joli, par exemple, ni plus muscadin que M. Taberlet, député républicain savoyard. Encore un préjugé qui s'en va, messieurs les monarchistes, encore une supériorité perdue et une illusion de moins !

J'arrive à M. Faye, trésorier, et je termine par lui, d'autant qu'il me fournit une transition toute naturelle pour passer à un sujet plus grave. N'est-ce pas lui, en effet, qui proposa l'autre jour ce projet de loi sur les réunions publiques préparatoires des élections pour le conseil général, projet repoussé avec un si bel ensemble par la droite repentante de son œuvre et toute dépitée de voir que tout le fruit de sa grande loi de décentralisation était passé de ses mains dans celles des républicains ? A ce propos on a fort malmené, cette pauvre droite, et l'on a dit pis que pendre et de ses manières nouvelles et de ses dispositions libérales qu'elle paraît avoir rapportées des champs. J'inclinerais, en ce qui me concerne, à l'indulgence. En malant les conseils généraux, maintenant qu'il lui est prouvé qu'ils ne seront point pour elle des instruments dociles et des engins de réaction, la droite ne faut qu'imiter notre propre versatilité. Nous avons reproché cette loi des conseils généraux de toutes nos forces (je dis nous, parce que j'en étais) tant que nous avons pu en craindre l'effet : l'expérience ayant prouvé qu'elle était plus favorable à la cause républicaine qu'à toute autre, voilà que nous changeons nos batteries, et il n'y a plus rien d'assez beau pour ces assemblées départementales que nous voulions réduire hier encore à la portion congrue.

On prête à plusieurs députés l'intention de demander la suppression de la prestation en nature qu'on remplacerait par des centimes additionnels.

M. de Pressensac doit, dit-on, présenter à la commission chargée de l'examen de la proposition d'amnistie, une nouvelle proposition tendant à établir des catégories parmi les condamnés du conseil de guerre au nombre de 7,000 et de prononcer en leur faveur soit une amnistie pleine et entière soit une amnistie partielle.

Un grand nombre de commissions étaient convoqués pour hier : de ce nombre était la commission chargée d'examiner la proposition de publication des travaux de la commission d'enquête sur les capitulations pendant la dernière guerre.

Il restait à examiner par cette commission plusieurs capitulations, notamment la capitulation de Paris.

La commission chargée de la question de la restitution des biens de la famille d'Orléans a entendu aujourd'hui un amendement de M. Lenoel qui propose de rejeter la proposition.

La commission qui s'occupe de la convention postale entre la France et l'Allemagne entend le rapport mercredi prochain.

Les membres de la commission relative à l'instruction primaire sont réunis. M. Dagnan-Loup préside. La discussion porte sur le travail de M. Ernoul.

Il y a tant de contre-projets et d'amendements qu'il serait difficile de reconnaître le projet primitif ; on cherche à coordonner toutes ces dispositions disparates et contradictoires ; c'est un rude travail ; aussi on ne pense pas que cette commission termine promptement son examen, quel que soit son désir.

NOUVELLES ET BRUITS

Le *Sicé* publie une protestation du général Wimpfen contre le rapport de la commission d'enquête au sujet de la bataille et de la capitulation de Sedan.

Le général de Wimpfen s'inscrit en faux contre l'ensemble même des conclusions de la commission.

Cette protestation est jointe une lettre du général au ministre de la guerre dans laquelle le général dit qu'il regrette de ne pas avoir passé devant un conseil de guerre, où il aurait pu discuter les accusations portées contre lui. Il termine en demandant sa mise immédiate à la retraite.

On croit généralement que les troupes allemandes pendant toute la durée de la guerre n'ont perdu qu'un drapeau, celui qui leur a été enlevé à l'attaque de Bion. La vérité est que sous Metz aussi ils ont laissé un drapeau entre nos mains.

Ce précieux trophée aurait été jusqu'à ce jour soigneusement caché dans Metz, et, il y a deux jours, deux officiers de l'armée du Rhin l'ont remis à M. Thiers.

Le grand dîner qui était annoncé pour hier soir et qui devait réunir à la table de M. Thiers tous les chefs de service de l'administration préfectorale de la Seine, n'aura pas lieu, il est ajourné de quelques jours.

Bien que l'indisposition de M. Thiers n'ait aucune gravité, toute faiblesse de parole lui est

absolument interdite par son médecin, le docteur Barthé.

On parlait beaucoup, dans les salons de la présidence, de la levée probable de l'état de siège à Paris et dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise.

L'arrêté du gouverneur de Paris serait affiché le 31 mai prochain, à quatre heures et demie du soir, date, jour pour jour, de l'entrée des troupes dans la capitale.

C'est comme anniversaire de bout de l'an que cette surprise serait réservée aux Parisiens.

Le *Journal officiel* ne nous apprend toujours rien sur les modifications diplomatiques projetées ou décidées, ni sur les changements préfectoraux tant de fois annoncés.

Par contre *Paris-Journal* nous apporte la nouvelle de ce qu'il appelle une « révolution du palais ».

M. Thiers vient, au dire de cette feuille, de renvoyer son cuisinier, qu'il remplace par un cordon-bleu du sexe féminin.

La nouvelle a couru à la Bourse de Paris une seconde fois, de l'assassinat du roi Amédée. Elle est absolument dénuée de fondement.

Paris-Journal annonce qu'un vrai Indien, un Indien de la tribu des Cherokees, portant sur l'avant-bras droit le *Tofen* de sa nation, vient faire son droit à Paris.

Que M. Dolbeau se rassure ! Ce sauvage est un gentleman très-bien mis, ganté de jaune et qui n'a envie de scalper personne.

Voici le résultat de l'élection pour le conseil de Paris, dans le quartier Saint-Ambroise.

Électeurs inscrits,	6,392
Votants,	3,874
MM. Floquet,	2,397
Grados,	984

Cela constitue donc une majorité de 1,373 voix pour M. Floquet.

La légation japonaise actuellement de séjour à Paris s'est exhibée dimanche matin en grand costume, sur toute la ligne des boulevards, dans un landau de louage.

Le chef de l'ambassade, Sameshiva, était armé d'un sabre comme l'on n'en voit plus que dans les forêts, un sabre de cinq pieds de long, recourbé comme un croissant, et orné de pierres précieuses en imitation.

Il paraît que la foule s'est montrée assez respectueuse pour le passage de leurs Excellences.

D'après l'*Ordre*, la maladie de l'ex-impératrice a été exagérée ; la vérité est qu'elle est atteinte, depuis plusieurs jours, d'un mal d'oreilles extrêmement douloureux.

Au lycée de Versailles, les exercices militaires, sans armes, ont commencé en philosophie, en rhétorique, en seconde et en mathématiques. Les chapeaux à l'usage des lycéens n'ont encore été expédiés nulle part, quoiqu'on ait dit, par cette excellente raison qu'ils ne sont pas confectionnés.

Les gardes mobiles de la classe 1866 ont terminé depuis le 1^{er} février 1872 le temps de service auquel ils étaient astreints, en vertu de l'article 14 de la loi du 1^{er} février 1868.

Le ministre de la guerre vient de donner des ordres pour la libération de ces hommes ; cette libération sera constatée par une mention faite sur le livret de chaque homme, et indiquant s'il a ou non mérité un certificat de bonne conduite.

Il y a conflit en ce moment entre le ministre de la guerre, qui veut raser les remparts de Besançon qui ne peuvent plus défendre la ville contre une artillerie lançant ses projectiles à sept kilomètres, et le général qui les veut conserver comme base de nouveaux travaux pour une fortification nouvelle.

Une circulaire ministérielle prescrit pour les officiers l'apposition du numéro du régiment au collet de toutes les tuniques confectionnées à partir d'aujourd'hui.

Le numéro doit être en broderies d'or ou d'argent, suivant l'arme à laquelle appartient l'officier. L'ordre est donné, en effet, pour l'infanterie, les chasseurs à pied, les hussards, les dragons, les chasseurs à cheval, les cuirassiers. L'exécution de la mesure devra être générale le 1^{er} janvier 1873. Le génie et l'artillerie restent exceptés.

M. le garde des sceaux vient d'adresser à tous les présidents de cour et chefs de parquet une circulaire leur demandant leur avis sur des réductions à opérer dans le nombre des tribunaux et le personnel de la magistrature.

On ne pense généralement pas que ces réductions puissent s'opérer sur une échelle assez grande pour réaliser une économie appréciable.

Hier est revenue devant le 6^e conseil de guerre de Versailles l'affaire Blanqui, affaire renvoyée devant ce conseil par décision du conseil de révision. A midi, l'accusé est introduit, il paraît plus pâle que lors de sa dernière comparution devant le 4^e conseil, sa voix est un peu plus faible. Les témoins appelés sont : MM. Emmanuel Arago, Charles Ferry, Leroux, Armand (de l'Ariège), Garnier-Pagès, Jules Simon, Royer, Montagnut, Tamisier, Dorian.

Après l'ordre de mise en jugement, M. le président procède à l'interrogatoire de l'accusé, qui répond avec calme et rapporte des faits déjà connus. Son conseil entend MM. Emmanuel Arago, Armand (de l'Ariège), Jules Simon, Ed. Adam.

Un télégramme nous annonce que Blanqui a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Dans le but d'adoucir les souffrances et les privations qu'imposent aux familles des fédérés les lenteurs obligées de l'instruction, le ministre de l'intérieur a pris l'initiative de distribuer des secours à ces familles.

Les secours accordés varient de 60 à 80 fr. tous les deux mois, suivant la position des personnes secourues.

Les commissaires de police sont chargés du paiement individuel.

Nous apprenons que les ouvriers charpentiers de Toulon, à la suite d'une réunion tenue vendredi dernier, ont décidé qu'ils se mettraient en grève, et la plupart des chantiers ont été immédiatement abandonnés.

Les ouvriers charpentiers demandent que le prix de la journée de travail soit porté à 4 fr., sans distinction de catégories.

La réunion de vendredi et la grève qui a suivi n'ont, d'ailleurs, été l'occasion d'aucun désordre.

Ce que l'impôt sur le tabac a produit de plus clair jusqu'à ce jour, c'est une recrudescence de contrebande dont se plaignent nos départements frontières. Ainsi il y a quelques jours, dans le Nord, on a vu successivement passer, dans le Nord, et à Aubigny, suivant route d'Oisy, trois fortes bandes de contre-

bandiers ; les uns étaient à cheval, les autres étaient accompagnés de trente à quarante chiens chargés de tabac.

L'administration du Sénégal renonçant à la subvention qui lui a été allouée jusqu'à présent par la métropole, les droits de douanes établis au Sénégal par les décrets des 24 décembre 1864 et 19 février 1868 vont être modifiés comme suit : droits à l'exportation de Gorée. Produits coloniaux de toute nature, cinq pour cent de la valeur. Droits à l'importation à St-Louis, armes et munitions de guerre, 15 % ; tabacs en feuilles, 10 %. Autres marchandises 5 %.

On dément catégoriquement les nouvelles données par une dépêche parisienne du *Times*, que l'Italie ferait des travaux de fortifications dans la rivière de Gènes, et que M. Nigra aurait informé le gouvernement français de la formation d'un camp de manœuvres près des frontières de Savoie.

Le gouvernement italien négocie en ce moment avec le khédive, pour empêcher l'annexion des droits de péage que M. de Lessops voudrait établir sur le canal de Suez. Il est, dit-on, résolu à s'y opposer très énergiquement.

La *Gazette de Cologne* annonce que le cardinal prince de Hohenzollern est appelé à occuper à Rome le poste laissé vacant par le comte d'Armin.

La cour d'appel de Cassel vient de prononcer le divorce entre le prince Guillaume de Hesse-Philippsthal et la princesse Marie de Hanau, la plus jeune fille de l'électeur de Hesse.

Une curieuse découverte vient d'être faite à Jérusalem. L'*Illustrated News* de Londres publie une gravure représentant une immense citerne qui se trouve immédiatement au-dessous des fondations de l'*Harem*, nom moderne qui désigne l'emplacement occupé jadis par le temple de Salomon. Les explorations souterraines entreprises par la société appelée *Palestine exploration fund* ont mis à nu une série immense de tunnels, de galeries secrètes, de grottes profondes et d'excavations qui étaient restées parfaitement inconnues jusqu'à ce jour aux habitants de Jérusalem et qui se trouvent à une profondeur de 125 pieds au-dessous du sol actuel.

La citerne dont il est question est à 79 pieds au-dessous de la surface ; elle est appelée par les indigènes : *Ber-el-Kébir* (la grande mer). Elle a 150 pieds de long du nord au sud et à peu près la même largeur de l'est à l'ouest.

La citerne est taillée de main d'homme dans le roc ; elle est alimentée par les étagés de Salomon, situés dans la vallée de l'*Urtas*, à deux milles sud de Bethléem, et contient environ 9,000 mètres cubes d'eau.

L'aqueduc a huit milles de longueur. L'eau de cette citerne, creusée pour l'alimentation des lévites et pour les besoins du service du temple de Salomon, est extrêmement limpide, au point qu'on aperçoit parfaitement le fond du lac et les pierres tombées des voûtes.

L'Éruption du Vésuve

Nous empruntons à la *Gazette de France* une nouvelle lettre qui lui est adressée en date de Naples, le 26 avril, et qui contient les plus intéressants détails sur l'éruption du Vésuve :

Nous avons fait hier l'ascension du Vésuve. Le volcan paraissait épuisé par l'effort de la veille, et un seul cratère continuait à lancer d'une façon continue une colonne épaisse de fumée ; les autres n'étaient surmontés à la distance où nous étions que de légères vapeurs.

Après avoir pris un guide à Resina, nous nous élancions, le bâton à la main, sur la pente de la première croupe.

Des deux côtés de la nouvelle route pavée s'étendent les vignes qui produisent le *Lacrima-Christi*. Sous nos pieds roulent les ponceuses et les laves de toute espèce ; nous traversons la coulée de 1855. Ce ruban noir d'une centaine de mètres de largeur, à la surface tourmentée, donne l'idée d'un tourbillonnement qu'une puissance surnaturelle aurait solidifiée en une seconde.

Nous montons toujours, une paysanne nous attend au premier talus et nous offre du vin de la vigne située à droite. L'authenticité du produit aurait pu être contestée, nous aimons mieux croire et goûter le *lacrima-Christi* sur place.

Plus haut, nouvelles coulées de lave ; dans celle de 1858, le guide nous fait mettre la main dans des anfractuosités d'où se dégage encore de la chaleur.

Par des chemins de chèvre, nous arrivons enfin au sommet de la première croupe, à l'endroit appelé l'*Ermitage*, que domine l'observatoire du célèbre docteur Palmieri.

Nous montons ensuite à l'observatoire et sur la vue nous cartes, le docteur Palmieri nous ramène sur sa terrasse. Nous lui demandons ce qui lui paraît préférable pour nous ou de monter au cratère qui se dresse devant nous, ou d'aller voir la lave au dit-Cavalier. « Allez au Cavalier », nous dit-il. « Mais, est-ce que vous ne craignez pas une éruption comme celle d'hier ? » « Non, le volcan a épuisé sa force hier, tandis que nous pourrions difficilement atteindre au Cavalier, dont il vous serait très difficile de revenir la nuit. »

Nous nous consultons et, moi, l'air rébarbatif de la pente abrupte nous décide à nous rendre au Cavalier, malgré l'avis de M. Palmieri. Bien nous en a pris, mais n'anticipons pas.

Après une course impossible à travers les cendres et les laves, nous arrivons enfin au col du Cavalier ; la lave ardente, à peine couverte d'une couche de cendres noires, est là. Nous la tâtons du bout de nos cannes ou nous abritant la figure contre la chaleur avec nos chapeaux. Un Napolitain en guenilles nous offre des œufs, pour l'originalité de la chose, nous lui en achetons et notre guide les fait cuire dans la lave.

Nous suivons la ligne ardente par un chemin de casse-cou, et nous arrivons à une petite ravine dans laquelle la lave avance à raison d'un pied par minute.

Au moment où nous remontons, nous rencontrons des dames de la colonie française de Naples. Nous redescendons par le même chemin que nous avions en montant déclaré impossible pour d'autres que des marcheurs déterminés, et dans lequel nous rencontrons à tout instant des hommes des dames et jusqu'à des enfants qui montent. Toutes les langues de l'Europe résonnent à nos oreilles.

En arrivant à l'*Ermitage*, nous voyons le sommet de la montagne, que nous avions jusqu'ici les replis cachés du terrain, complètement en feu, des coulées de lave se dessinent en face de nous, et à gauche, du côté du Cavalier. Déjà, pendant que nous étions après la lave, nous avions entendu des détonations ressemblant à des coups de canon, et les trois cratères en activité s'étaient mis à lancer des pierres enflammées qui produisaient l'effet d'un splendide bouquet de feu d'artifice.

A l'*Ermitage*, nous avons remercié Dieu de nous avoir débarrassés de la vue du docteur Palmieri. Si nous avions fait l'ascension des cratères, c'était la mort certaine. Merci à l'illustré.

Pendant que nous redescendons à Portici par la route carrossable, ce qui ne nous prend pas moins de deux heures, nous voyons à chaque détour du chemin l'éruption de plus en plus belle. Deux énormes coulées se dirigent, l'une vers le col du Cavalier, l'autre sur l'*Observatoire*.

Une fois à Naples, nous nous rendons à la terrasse de Santa-Lucia, où nous jouissons d'un spectacle que jamais faiseurs de ferris ne pourront imaginer. La lave descend, descend relativement vite ; les deux rubans de feu qui se

développent sous nos yeux doivent avoir au moins chacun cent mètres de largeur.

Terrasse de Santa-Lucia, midi.

Au moment où j'allais terminer cette lettre, un bruit formidable frappe mes oreilles : c'est un grondement terrible. Je regarde à ma fenêtre. Par dessus la maison à quatre étages qui est en face de moi se dresse la pointe d'un nuage blanc, caisson comme solide.

Me m'empressant de serrer mon papier et j'accours à Santa-Lucia, où mes compagnons de voyage m'avaient précédé. Un spectacle inouï frappe mes yeux : la pointe du Vésuve disparaît dans un nuage de fumée, le col du Cavalier est plein et débordé, la coulée du milieu fait le tour de l'*Observatoire*, une troisième se dirige sur Torre d'Armi, et le nuage dont j'ai parlé tout à l'heure, qui augmentait sans cesse et qui contenait vraisemblablement de la cendre, après avoir menacé Naples un moment, se dirige vers la pleine mer.

Une formidable trainée de fumée se dégage du versant opposé de la montagne et provient d'une coulée qui se dirige vraisemblablement du côté de Pompei.

Deux nouveaux cratères viennent de se déclarer.

La population de Naples est en émoi. Portici, Resina et tous les autres villages qui bordent le golfe au pied du Vésuve, sont très sérieusement menacés. Parmi ces villages, il en est de vingt, trente et quarante mille âmes. On parle de nombreux accidents, un grand nombre de personnes que nous avons vues monter comme elles auraient été surprises. On parle de cent victimes.

Il n'y a pas de souvenir d'une éruption semblable à celle à laquelle il m'est donné d'assister. Ce n'est plus de l'admiration que j'éprouve, c'est de l'épouvante.

Les journaux italiens nous arrivent tout remplis des détails les plus dramatiques. Le *Pungolo* de jeudi 25 contient les informations suivantes :

La lave, du côté méridional, a commencé à couler, à trois heures de l'après-midi, d'une petite crevasse qui s'était manifestée, dès le matin, sous le cratère principal, à la suite de fortes secousses qui, depuis quarante-huit heures, se produisaient dans l'intérieur.

Le soir, cette crevasse s'élargit de façon à former un nouveau cône de médium grandeur et doué d'une activité extraordinaire.

Vers minuit, ce nouveau cône et les autres présentaient un phénomène d'une beauté merveilleuse. Toute la partie supérieure de la montagne paraissait entourée d'une ceinture de feu, d'où se détachaient plusieurs courants de lave qui coulaient dans diverses directions.

Yu avec la lunette, le volcan présentait l'aspect d'un grand feu d'artifice.

De temps à autre, au milieu des fort mugissements, des masses énormes de scories éjectées lancées à une grande hauteur et retombaient en grande partie dans le cratère, et on les voyait alors rouler, incandescentes, jusqu'au bas du grand cône.

Vers le matin, l'éruption a cessé, quoique le bruit d'activité continue.

Ce spectacle extraordinaire avait attiré de nombreux curieux, notamment beaucoup d'étrangers, du côté de l'*Observatoire* aussi bien que du côté de Torre del Greco, dont toute la population était sur pied, admirant ce imposant phénomène.

Le roi a observé pendant plusieurs heures, du haut de Capodimonte, ce grandiose spectacle.

C'est le soir du 25 que les personnes qui s'étaient rendues pour visiter le théâtre de l'éruption ont été atteintes. Le *Courrier de Milan* du 28 avril donne à ce sujet les détails suivants :

Ce qui a distingué et caractérisé la dernière éruption, c'est, dans la soirée du 25 pendant laquelle les curieux regardaient la course de la lave, le sol s'est brusquement ouvert et les engoulins.

Les informations données par le ministre Laezza à la Chambre portent le nombre des victimes à 200. Dans la matinée du 26, un nouveau cratère s'est ouvert près de l'*Observatoire*, c'est-à-dire dans un des points que l'on réputait jusqu'à présent les plus sûrs.

La *Gazette de Naples* a publié, le 26, des renseignements sur l'état des blessés :

Les blessés ou plutôt les brûlés que l'on a rapportés à la suite de l'éruption du Vésuve et qui ont été reçus dans les hôpitaux, font mal à voir. Leur corps n'est qu'une plaie. Enveloppés de toiles, ils ne peuvent pas se mouvoir et le moindre balancement leur fait jeter des cris. Le sol s'étant ouvert sur deux points, les curieux qui étaient allés voir les progrès de l'éruption, ont été engouffrés subitement et atteints par les flammes ; une voiture a été brûlée. On ne sait aucune nouvelle de la dame qui s'y trouvait.

Le maire de Resina a demandé au préfet des forces pour maintenir l'ordre et empêcher de nouveaux malheurs. Veu de Naples, cette nuit, l'éruption présentait un magnifique spectacle. Un seul cratère de la montagne vomissait des flammes, et les laves qui en sortaient couraient avec la plus étrange vivacité.

Nous empruntons à la *Liberté* l'article suivant qui est une sorte de monographie resumée du Vésuve :

Le volcan qui, au premier siècle de notre ère, engloutit Herculaneum, Pompei et Stabies est assurément le plus terrible et le plus capricieux des volcans.

Les écrivains antiques, tels que Diodore de Sicile, Vitruve, Plutarque, Strabon en parlent comme d'un volcan éteint (jeu de plusieurs siècles).

Quelques années après la mort de Crésus, la montagne du Vésuve se séparait convulsivement, le volcan engouffrait trois villes sous la cendre et le feu, n'épargnant même pas l'île naturaliste, parti de la mer en toute hâte pour observer ce réveil formidable.

Le Vésuve présente pendant quatre cents ans l'aspect d'un volcan éteint. En 472, une nouvelle éruption se produisit, et, au dire de Procope, fut suspect d'ailleurs en parolle matière, les cendres du Vésuve furent portées par les vents jusqu'à Constantinople. En 1036, nouvelle éruption ; après celle de 1036, le guide nous fait mettre la main dans des anfractuosités d'où se dégage encore de la chaleur.

L'éruption de 1631 fut terrible : sept courants de lave sortirent à la fois du flanc de la montagne et traversèrent plusieurs villages situés au pied du Vésuve. La boue se mêlant à la lave, tout fut détruit ou à peu près. On prétend que 4,000 personnes périrent dans cette catastrophe.

Depuis cette époque, on a enregistré quarante-cinq éruptions du Vésuve, qui toutes se sont traduites par des coulées de lave, et dans tous les jours dans la même direction, c'est-à-dire vers la mer, et traversant les villages de Resina et de Torre del Greco.

En 1737, la lave traversa Torre del Greco et s'étendit dans la mer. En 1791, même éruption, qui coûta la vie à quatre cents personnes. Elle enveloppa les maisons d'une masse de lave ; cette formidable coulée s'avancant avec une incroyable vitesse sur la largeur de 1,000 mètres. Ce fut la plus terrible des éruptions modernes ; la lave, en six heures, s'avancant, du sommet du cratère, à 330 pieds dans la mer. Tous les voyageurs ont pu voir sous les eaux cette immense couche de lave que les flots n'ont pu entraîner.

Nous avons été témoins de l'éruption de 1861 ; la lave n'avait guère qu'une vingtaine de mètres de largeur, sa vitesse ne dépassa guère un kilomètre par heure ; mais l'éruption fut accompagnée de tremblements de terre qui détruisirent un grand nombre de maisons.

L'éruption qui vient de se produire ne présente donc aucun phénomène spécial en dehors de la pluie de cendres que signalent les dépêches télégraphiques.

Les villages de Somma et de San Sebastiano sont sans aucune importance au point de vue de la population et des constructions.

Resina est une ville de 12,000 habitants environ ; elle confinait jadis Herculaneum ; elle touche Portici ; beaucoup de maisons de cette ville sont bâties sur la coulée de lave de 1631.

Torre del Greco est une ville de 18,000 habitants. Sa population, malgré l'éruption de 1861, qui a vu disparaître un grand nombre de maisons, s'élève à 20,000 habitants.

C'est un spectacle vraiment incroyable que cet

sentement de population au pied du Vésuve. La terre y est à peine refroidie, que les cultivateurs reviennent en toute hâte reconnaître leurs champs et reconstruire leur maison. Ce n'est pas le climat délicieux et la vue splendide du golfe de Naples qui les attire, c'est l'admirable fertilité du sol.

C'est dans les entrailles de ce sol que les tourterelles font cuire leurs œufs ; c'est ce même sol qui produit le *lacrima Christi*, vin ardent, doué d'un savoir de souffre très-précieux.

Que le cultivateur retourne à son champ riche de mûres ; mais pourquoi les pêcheurs, marchands et fabricants de corail s'installent-ils à Torre del Greco et non ailleurs ? *Chi lo sa!* Les gens nés sur cet éblouissant rivage, qui du cap Misène à Sorrente se mire dans les eaux bleues du golfe de Naples, veulent y vivre et y mourir.

Un tel spectacle surexcite à un haut degré l'imagination naturellement très-ardente des populations qui vivent au pied du Vésuve.

Le *Courrier de Milan* nous fait le tableau suivant des impressions populaires à Naples :

La population de Naples est consternée. Le peuple demande à cor et à cris une procession à saint Janvier. Dans le siècle passé, sous le règne de Ferdinand I^{er}, croyons-nous, la population de Naples, craignant les conséquences des éruptions du Vésuve, envoyait la statue de saint Janvier dans la direction du volcan. La lave s'arrêtait tout à coup. Sur la rue de Portici on s'arrêta la statue, il fut érigé une petite chapelle où saint Janvier est représenté donnant au Vésuve l'ordre d'arrêter ses feux. Seulement les tremblements de terre qui, d'ordinaire, accompagnent les fortes éruptions du Vésuve sont à redouter. A Naples, il y a de gens qui répètent cette prophétie de saint François de Paule : il aurait dit :

SAINT-ETIENNE, 29 Avril 1872.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

Lyon, le 30 Avril 1872.

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Dernier numéro placé des soies et bobines de puis le 1^{er} du mois..... 4341
Dernier numéro des laines..... 231 97
Dernier numéro des ballots pesés..... 4213

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

Opérations de décreusage..... 443
Dernier numéro placé..... 554
Total du 1^{er} au 27 avril..... 49772

NOM	SORTES	FRANCE	ITALIE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PERS	Poms
1	Organsins	28	3	16	1	3	3	3	4593
2	Trames	12	5	5	1	1	1	1	2449
3	Grèges	12	13	1	1	1	1	1	2808
4	Bobines	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Laines	1	1	1	1	1	1	1	1

THEATRES

Spectacles du 1^{er} mai.

Grand-Théâtre. — Les deux premiers actes de la Dame Blanche, opéra-comique. — Scène de la folie, 3^e et 4^e acte de Lucie de Lammermoor, grand opéra. — 2^e acte du Lion Amoureux, comédie. — La Sainte-Lucie, vaudeville. — Le Vieux Buvard, chansonnette. — Le Sir de Roche-Cardon, folie.

Bulletin météorologique du 30 Avril

PAR BOULADE, ING.-OPTICIEN

THERMOMÈTRE	PRESSION	ÉTAT	VENT
minima	maxima	du ciel	à 7 h. du m
+10°	+18°	beau	N
Hauteur de la Saône au-dessus de l'étiage.	1.30		
Sa température.	+13°		
Hauteur du Rhône au-dessus de l'étiage.	0.35		
Sa température.	+11°		
Quantité d'eau tombée à Lyon du 1 ^{er} au 15 avril.	0.020		

Annonces légales, judiciaires et Avis divers

feries à 540 et demandées à 538.75.
Les actions du Crédit lyonnais sont introduites depuis hier à la cote à terme, et le premier cours coté est de 581.25 fin courant; aujourd'hui, on était plus faible à 577.50.
L'Assemblée générale des actionnaires du 25 avril a définitivement constitué la nouvelle Société. Le premier acte du conseil d'administration a été d'appeler du 1^{er} au 15 mai le second versement de 125 francs sur les nouvelles actions, de sorte qu'il n'y aura aucune différence entre les actions nouvelles et les actions anciennes.